

L'indice des prix à la consommation

James Hodgson

Volume 8, numéro 1, décembre 1952

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022971ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022971ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hodgson, J. (1952). L'indice des prix à la consommation. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 8(1), 17–24. <https://doi.org/10.7202/1022971ar>

Résumé de l'article

Brève étude du nouvel indice appelé Indice des prix à la consommation (I.P.C.) qui remplacera l'Indice du coût de la vie (I.C.V.). Pour en arriver à un tel changement, on fit appel à des spécialistes qui y travaillèrent pendant près de trois ans. Au cours de l'enquête commencée en 1948, les méthodes les plus modernes d'échantillonnage furent utilisées. Au lieu de 1935-1939 la période de base fut fixée à 1949. Etant donné l'importance croissante de l'indice dans le monde du travail, l'auteur analyse de façon sommaire les modifications apportées à l'ancien indice et souligne les problèmes connexes amenés par un tel changement.

L'indice des prix à la consommation

James Hodgson

Brève étude du nouvel indice appelé Indice des prix à la consommation (I.P.C.) qui remplacera l'Indice du coût de la vie (I.C.V.). Pour en arriver à un tel changement, on fit appel à des spécialistes qui y travaillèrent pendant près de trois ans. Au cours de l'enquête commencée en 1948, les méthodes les plus modernes d'échantillonnage furent utilisées. Au lieu de 1935-1939 la période de base fut fixée à 1949. Etant donné l'importance croissante de l'indice dans le monde du travail, l'auteur analyse de façon sommaire les modifications apportées à l'ancien indice et souligne les problèmes connexes amenés par un tel changement.

Les changements apportés récemment par le Bureau Fédéral de la Statistique (que nous désignerons par ses initiales B.F.S.) à son *Indice du coût de la vie* — désormais appelé *Indice des prix à la consommation* — ont donné à cet indice une publicité qui en fait certainement, avec le recensement décennal, l'entreprise statistique la mieux connue au Canada. Les modifications introduites méritent d'être signalées et commentées à cause de l'importance grandissante de cet indice dans les négociations collectives et partant, de son influence dans le monde du travail. Une meilleure connaissance de l'*Indice des prix à la consommation* (que nous désignerons par ses initiales I.P.C.) se recommande par son utilité.

Dès le début du siècle, les statisticiens du gouvernement fédéral établissaient un indice qui visait à mesurer les variations qui surviennent dans les prix payés par le consommateur pour procurer à lui-même et à sa famille le nécessaire ou le superflu. Dès 1900, ils établissaient un indice appréciant les variations dans le prix du logement et de 36

HODGSON, JAMES, M.Sc.Soc. (économique), Université Laval; spécialisé en économie (University of Chicago); chargé du cours de statistiques et d'économétrie à la Faculté des sciences sociales de Laval.

articles de consommation, surtout des aliments et des combustibles. Une revision et une correction de cette mesure amena un nouvel indice ayant pour base 1913 = 100.0. Une deuxième revision faite quelques années plus tard donna un autre indice ayant cette fois comme base 1926 = 100.0. Cet indice fut utilisé jusqu'à la dernière guerre, au début de laquelle on établit celui que nous connaissons tous, l'*Indice du coût de la vie* (I.C.V.). Cet indice marquait, comme les autres et plus que les autres, une très grande amélioration dans la mesure des prix payés par les consommateurs; le premier, il connut une utilisation et une notoriété générales, au Canada.

A cause de l'importance qu'a eu cet indice et qu'il continue d'avoir, et aussi à cause de la perfection qu'il avait atteinte, il convient de s'y attarder un peu.

1—L'INDICE DU COUT DE LA VIE

L'*indice du coût de la vie* — comme ses prédécesseurs, mais en y réussissant mieux — tentait de mesurer l'influence des changements de prix de détail sur le coût d'une certaine quantité de biens achetés par une famille ouvrière typique. Il faut bien comprendre la signification de ce terme "typique"; c'est la famille ouvrière urbaine, représentant, toutes celles du Canada, comprenant en moyenne 4.6 personnes et ayant un revenu variant entre \$1,200 et \$1,600.

Malgré son titre d'*Indice du coût de la vie* il ne représentait pas non plus tout le coût de la vie, mais seulement une liste imposante des biens et services consommés par ces familles-types. Il représentait, en quelque sorte le coût, à différentes périodes, d'un *ensemble invariable de biens consommés* par les familles à revenu moyen dans les principales villes du pays.

On avait choisi pour base de cet indice la période 1935-1939 — ne voyait-on pas en tête de chaque tableau représentant l'indice, moyenne 1935-1939 = 100.0 ? — parce qu'elle précédait immédiatement la guerre, c'est-à-dire qu'elle permettait des comparaisons plus faciles avec la période de guerre dans laquelle on venait d'entrer. On s'était aperçu en effet, au cours des années, qu'il est excellent de changer l'indice au début et à la fin des guerres, de même qu'au début et à la fin des périodes de dépression. De cette façon on peut mieux enregistrer les changements assez considérables qui se produisent toujours pendant ces périodes.

Le grand avantage de cet indice, toutefois fut de représenter mieux que jamais la composition du budget de la famille urbaine moyenne du Canada. On ne basa plus ses estimés sur les ventes au détail, mais bien sur une vaste enquête menée à travers tout le Canada et portant sur les dépenses des familles. Toutes les dépenses furent enregistrées et analysées pour ces familles dont le revenu allait de \$600 à \$2,800, bien que, comme nous l'avons mentionné plus haut, la majorité avait un revenu entre \$1,200 et \$1,600.

Cette enquête permit d'obtenir pour la première fois une idée assez juste des dépenses des Canadiens et l'on découvrit que les dépenses en pourcentage se répartissaient comme suit:

Alimentation	31.3%
Logement	19.1%
Chauffage et éclairage.....	6.4%
Vêtement	11.7%
Entretien de la maison.....	8.9%
Autres dépenses	22.6%

On construisit donc l'I.C.V. en attachant au prix de la nourriture un *poids* — pour employer le terme technique — de 31, c'est-à-dire que l'on ramena l'importance de la nourriture à 31% de l'ensemble de l'indice, celle du logement à 19%, etc.

II—L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Après avoir utilisé l'I.C.V. pendant dix ans, les statisticiens, conscients de toutes ses faiblesses (quand viendra celui qui peut construire un indice parfait?) jugèrent qu'il était temps d'y apporter des modifications, d'autant plus que l'on s'éloignait de la période de base autrefois choisie — celle de 1935-1939 — et que la nouvelle situation économique d'après-guerre demandait que l'on compare avec une année de cette période et non avec l'avant-guerre, si peu semblable aux années que nous vivons.

De plus, une nouvelle enquête faite en 1948 indiquait que depuis 10 ans les Canadiens avaient considérablement changé la composition de leur budget et que l'ensemble *invariable de biens consommés* ne représentait plus très bien la consommation d'aujourd'hui.

On résolut donc d'établir un nouvel indice auquel les meilleurs spécialistes du B.F.S. s'employèrent pendant près de trois ans. On fit appel

à des compétences de l'extérieur et l'on travailla en étroite coopération avec le *Bureau of Labour Statistics* de Washington, en train d'améliorer son propre *Consumer Price Index*. L'échange de renseignements et d'expériences fut très profitable aux deux Bureaux. Le nouvel *Indice des prix à la consommation* publié au mois d'octobre fut le résultat de ce travail énorme.

L'indice des prix à la consommation ayant comme base 1949 = 100.0, pourvu d'une nouvelle pondération, d'un nouveau nom, et établi en se basant sur l'enquête de 1948, fut communiqué au public après avoir été scruté par plusieurs personnes: industriels, chefs ouvriers, consommateurs de même qu'un groupe d'économistes et de statisticiens de toutes les parties du pays, que l'on convoqua spécialement dans ce but.

A—Nouvelle période de base

La nouvelle période de base fut fixée à 1949, soit l'année d'après-guerre qui se ressentait le moins des irrégularités de la consommation dues aux raretés du temps de guerre et qui d'autre part fut une année de pleine emploi. L'indice fut donc établi en prenant les prix de 1949 comme étant égaux à 100.0 et ceux des années suivantes sont exprimés par rapport à cette base ou étalon.

B—Nouvelles catégories

Une nouvelle pondération fut établie pour tous les produits inclus à l'indice. Tout d'abord on choisit de nouvelles catégories pour classer les biens consommés. L'expérience avait montré que les six catégories établies pour l'*Indice du coût de la vie* n'étaient pas aussi utiles qu'on l'aurait voulu et que le seraient un autre ensemble de catégories. Aussi trouve-t-on dans l'*Indice des prix à la consommation* les catégories suivantes, au nombre de cinq:

- Alimentation
- Habitation
- Vêtement
- Entretien de la maison
- Autres biens et services

On a jugé préférable d'inclure l'ancienne catégorie *chauffage et éclairage* dans celle de l'*entretien de la maison*.

C—L'enquête de 1948

L'enquête de 1948 fut une étude encore plus vaste et plus importante que celle de 1938. Faite selon les méthodes les plus modernes

d'échantillonnage, elle porte sur les familles des 27 villes du Canada dont la population dépasse 30,000 habitants au recensement de 1941. Cette enquête révéla comment les familles canadiennes avaient modifié la façon de dépenser leur argent. De l'ensemble des familles étudiées on tira ce qu'on nomme un *groupe-témoin*, c'est-à-dire un groupe considéré comme représentatif. Ce groupe est composé de familles comprenant de deux adultes à deux adultes ayant quatre enfants ou moins. Leur revenu se situe entre \$1,650 et \$4,050, bien que la très grande majorité d'entre eux ait un revenu variant entre \$2,000 et \$3,000. Ce groupe-témoin est très représentatif de l'ensemble de la population, puisque les familles de ce type forment les deux tiers des unités consommatrices des villes mentionnées qui à leur tour comptent près de 60% de la population du Canada. L'enquête de 1948 détermine d'une façon remarquable les dépenses des consommateurs canadiens.

D—Un nouveau nom

Pourquoi a-t-on donné un nouveau nom à l'indice du coût de la vie? Il y a à cela deux raisons. L'une est tout simplement que le changement de nom évitera la confusion entre l'ancien *Indice du coût de la vie* et le nouvel *Indice des prix à la consommation*.

De plus, l'ancien titre ne décrivait pas exactement l'indice puisque le nom d'*Indice du coût de la vie* laissait entendre qu'il rendait compte de tout ce qu'il en coûte pour vivre à un moment donné, reflétant toutes les variations dans la composition des dépenses, alors qu'en réalité il ne reflétait en rien cette variation dans la composition, mais bien au contraire supposait des dépenses fixes. Les profanes pouvaient se laisser tromper par ce titre que les statisticiens avaient choisi pour leur usage propre et qui ne créait chez eux aucune confusion.

E—Nouvelle pondération

Evidemment, on a considérablement modifié la pondération des diverses denrées dont le prix sert à établir l'indice. Si l'on avait en rien changé le poids de chacune des composantes, on aurait eu:

Alimentation	31%
Logement	19%
Vêtement	12%
Entretien de la maison	15%
Autres biens et services	23%

tandis que la nouvelle pondération donne:

Alimentation	32%
Logement	15%
Vêtement	11%
Entretien maison	17%
Autres biens et services.....	25%

Cette différence entre les deux pondérations est due à deux raisons principales: premièrement, l'enquête de 1948, et partant le nouvel indice, donnait une bien meilleure image de la consommation réelle que celle de 1938; deuxièmement, par suite de la hausse des revenus et de la prospérité la consommation a grandement changé, le logement prend une part plus petite du revenu disponible, ce qui permet de réserver davantage au luxe et aux améliorations utiles du niveau de vie (meubles et appareils électriques, par exemple, qui sont plus nombreux et de meilleure qualité dans les foyers canadiens).

On a cependant ajouté un nombre considérable d'articles autrefois négligés: mentionnons par exemple le fromage, la margarine, le jambon fumé, les tablettes de chocolat, les articles de plastique, le nettoyage de vêtements, le transport en taxi et en autobus, les disques de phono, la bière et près de 80 autres articles. Ces articles ont été ajoutés parce qu'ils sont en plus grande consommation qu'autrefois et parce que leur prix influence le niveau général des prix.

III—DEUX PROBLEMES

Le changement d'indice pose à ceux qui servent régulièrement — les chefs ouvriers par exemple — deux problèmes: A) comment passer d'un indice à l'autre; B) comment expliquer les variations différentes qui peuvent se présenter dans les deux indices.

A—Comment passer d'un indice à l'autre

Lorsqu'un contrat collectif prévoit qu'une allocation de vie chère sera versée, ou une échelle mobile de salaire selon les changements qui surviennent dans l'indice, comment faire le passage d'un indice à l'autre ?

On peut, comme l'ont fait les employés de la General Motors aux Etats-Unis dans un cas semblable, se servir de l'ancien indice tant qu'il sera publié et ensuite employer le nouveau, ou encore utiliser le nouvel indice à partir d'un mois quelconque depuis sa publication. Il reste

cependant un problème, comment passer arithmétiquement d'un indice à l'autre; comment faire pour que l'allocation de vie chère soit mesurée exactement de la même façon selon les deux indices ?

Prenons un exemple fictif pour illustrer la façon de procéder.

L'entreprise XYZ paie à ses employés une allocation de vie chère de \$1.00 par semaine par point d'augmentation dans l'I.C.V., quelle sera l'allocation hebdomadaire selon le nouvel I.P.C. ?

La base de l'I.P.C. est 1949, c'est-à-dire que, à cette date, l'I.P.C. est à 100.0. En 1949 l'I.C.V. était de 160.8. Si un point de l'I.C.V. valait \$1.00, un point de l'I.P.C. vaut \$1.61, soit

$$\$1.00 \times \frac{160.8}{100.0} = \$1.00 \times 1.608 = \$1.61$$

On peut opérer le passage à n'importe quel moment pourvu que l'on ait les deux indices. Supposons que la compagnie XYZ et ses employés désirent faire le passage non pas selon la proportion de 1949, mais selon celle de 1951:

I.C.V. en 1951: 184.5

I.P.C. en 1951: 113.7

Allocation quotidienne:

$$\$1.00 \times \frac{184.5}{113.7} = \$1.00 \times 1.622 = \$1.62$$

Ou encore on pourrait choisir le mois d'août 1952;

I.C.V. en août 1952: 187.6

I.P.C. en août 1952: 116.0

allocation:

$$\$1.00 \times \frac{187.6}{116.0} = \$1.00 \times 1.617 = \$1.62$$

Comme l'on peut voir, le passage peut s'effectuer facilement; il suffit d'une simple opération arithmétique.

B—Variations différentes

Il peut fort bien arriver que les deux indices ne varient pas de la même façon ou que l'un se maintienne au-dessus de l'autre. Comment expliquer cette variation ?

Deux facteurs principaux sont ici à noter 1) la pondération et 2) la variation saisonnière.

1—La pondération

Le poids différent affecté à un certain nombre d'articles dans l'I.C.V. et l'I.P.C. fait que les variations de prix de ces articles ont une influence différente sur le comportement des deux indices. Cette pondération différente est due au fait que, comme le démontrent les enquêtes de 1938 et de 1948, le genre de consommation s'est grandement modifié depuis l'enquête de 1938.

2—Variation saisonnière

Une nouvelle amélioration apportée à l'I.P.C. est aussi responsable jusqu'à un certain point de cette différence. L'I.C.V. ne permettait pas de tenir compte des différences dans la consommation selon les saisons et pourtant, tout le monde sait très bien que le prix de certaines denrées, particulièrement des aliments, varie considérablement selon les mois de l'année; et non seulement le prix varie, mais aussi la quantité vendue. Les fraises hors-saison se vendent bien dans les épiceries, mais Dieu sait combien plus cher qu'en saison et en quelle quantité inférieure à celle de juin. On ne peut donc donner la même importance aux fraises en décembre et en juin. Il en est ainsi pour nombre d'autres produits. L'I.P.C. offre maintenant la possibilité de tenir compte de ces variations, ce qui empêche évidemment qu'il varie toujours dans le même sens que l'I.C.V.

* * *

En conclusion, on peut dire que les modifications apportées par le B.F.S. à son I.C.V. ont pour but de rendre l'indice plus utile, plus descriptif et aussi plus facile à utiliser.

Un simple calcul arithmétique permettant de passer sans difficulté de l'ancien *Indice du coût de la vie* au nouvel *Indice des prix à la consommation*, la comparaison entre les variations causées par le mode de mesure employé dans chacun des indices se trouve facilitée. D'ailleurs, le B.F.S. continuera la publication simultanée des deux indices pendant quelques mois afin de laisser aux consommateurs le temps de s'habituer à la nouvelle mesure.

Le nouvel *Indice des prix à la consommation* s'avérera, à l'usage, d'une utilité et d'une précision plus grandes que l'*Indice du coût de la vie*.